



COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

COMMISSION

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

**IMPORTATIONS DANS LA COMMUNAUTE
DE PETROLE BRUT ET DE PRODUITS PETROLIERS
EN PROVENANCE DES PAYS TIERS EN 1964, 1965
ET ESTIMATIONS POUR 1966-1967**

Septembre 1966



COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

COMMISSION

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

**IMPORTATIONS DANS LA COMMUNAUTE
DE PETROLE BRUT ET DE PRODUITS PETROLIERS
EN PROVENANCE DES PAYS TIERS EN 1964, 1965
ET ESTIMATIONS POUR 1966-1967**

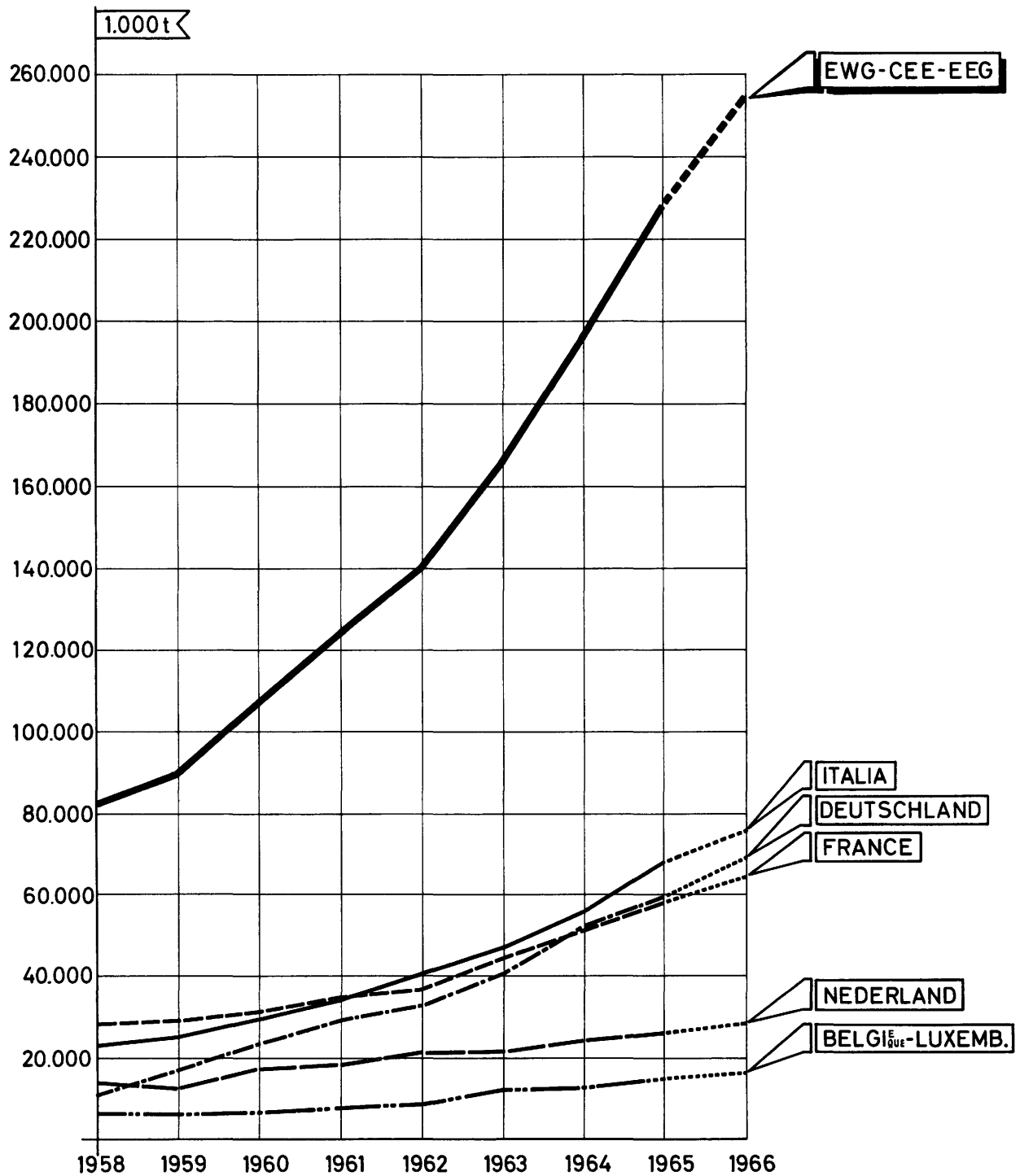
Septembre 1966

I N T R O D U C T I O N

1. Les Hauts fonctionnaires nationaux responsables des secteurs du pétrole et du gaz naturel, réunis sur l'initiative de la Commission de la C.E.E., sont convenus de suivre régulièrement l'évolution des importations de pétrole brut et de produits pétroliers dans la Communauté. Ils ont chargé à cet effet les experts de rassembler la documentation nécessaire et de leur faire rapport chaque année sur les résultats de leur enquête.

2. Le présent rapport - le cinquième établi par les Experts - couvre la période 1964/1965 et fournit les premières estimations pour les années 1966/1967.

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT EN PROVENANCE DES PAYS TIERS



I. LES IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT

3. En 1965, sur une production mondiale d'environ 1,5 milliard de tonnes de pétrole brut, les raffineries des Etats membres de la C.E.E. ont transformé 243,7 millions de tonnes, soit près d'un sixième.

Environ 6 % de ce montant, soit 15,5 millions de tonnes, ont été fournis par la production intérieure et le solde, soit 227,8 millions de tonnes, a été importé des pays tiers.

4. Par rapport à 1964, ce tonnage constitue un nouvel accroissement de 32 millions de tonnes ou de 16,3 %. C'est, depuis le début du Marché commun, la progression la plus élevée en valeur absolue qui ait été enregistrée en l'espace d'un an. En revanche, en valeur relative, cette augmentation est demeurée, comme en 1964, inférieure au taux observé en 1963 (+ 18,3 %).

En 1966 les Etats membres prévoient une nouvelle augmentation du même ordre de leurs importations. Sur la base des informations actuellement disponibles, on envisage pour 1967 un taux d'accroissement un peu inférieur à ceux de 1965 et de 1966 (cf. tableau 1).

5. Par régions d'origine, l'évolution a été la suivante :

- les importations en provenance du Moyen-Orient, qui reste la plus importante source d'approvisionnement de la Communauté, sont passées de 122 millions de tonnes en 1964 à 139,1 millions de tonnes en 1965, en progression de 17,1 millions de tonnes, ou 14 % par rapport à 1964.

Tableau 1
IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT DANS LA COMMUNAUTE (1)

	1964			1965 (chiffres provisoires)			1966 (estimation)		
	Mns de t.	% des import. totales	en % des dispon. totales	Mns de t.	% des import. totales	en % des dispon. totales	Mns de t.	% des import. totales	en % des dispon. totales
Production de la C.E.E.	15,5		7,3	15,5		6,4	15,2		5,6
Importations de l'hémisphère occidental	10,7	5,4	5,1	9,8	4,3	4,0	10,1	4,0	3,7
Afrique	53,3	27,2	25,2	68,9	30,2	28,3	81,7	32,1	30,3
Moyen-Orient	122,0	62,3	57,7	139,1	61,1	57,2	150,8	59,2	55,9
Extrême-Orient	-	-	-	0,0	0,0	0,0	-	-	-
Pays de l'Est	9,9	5,1	4,7	10,0	4,4	4,1	12,0	4,7	4,5
Importations totales	195,9	100,0	92,7	227,8	100,0	93,6	254,6	100,0	94,4
Disponibilités totales	211,4		100,0	243,3		100,0	269,8		100,0

(1) Y compris les tonnages traités à façon pour le compte d'opérateurs étrangers.

Koweït a enregistré l'accroissement quantitativement le plus élevé (6,5 millions de tonnes sur un total de 47,8 millions de tonnes) avant l'Iran (5,5 sur 25,8), l'Arabie Séoudite (3,2 sur 27,9) et l'Irak (1,5 sur 29,9).

D'après les estimations actuellement disponibles, le taux d'expansion des importations en provenance de cette zone sera plus faible en 1966 qu'en 1965 et pourrait atteindre 12 millions de tonnes.

- Les importations d'Afrique ont couvert en 1965 près de la moitié de l'accroissement des besoins. Cette zone, qui se place au second rang des fournisseurs de la Communauté depuis 1960, a livré à la Communauté 68,9 millions de tonnes en 1965 contre 53,3 millions de tonnes en 1964, soit une progression de 15,6 millions de tonnes, ou 29,3 %.

Cette évolution a été le fait presque exclusif de la Libye dont les livraisons ont augmenté de plus de la moitié (14,5 millions de tonnes sur un total de 40 millions de tonnes), tandis que les exportations de l'Algérie vers la Communauté se stabilisaient à 23,3 millions de tonnes.

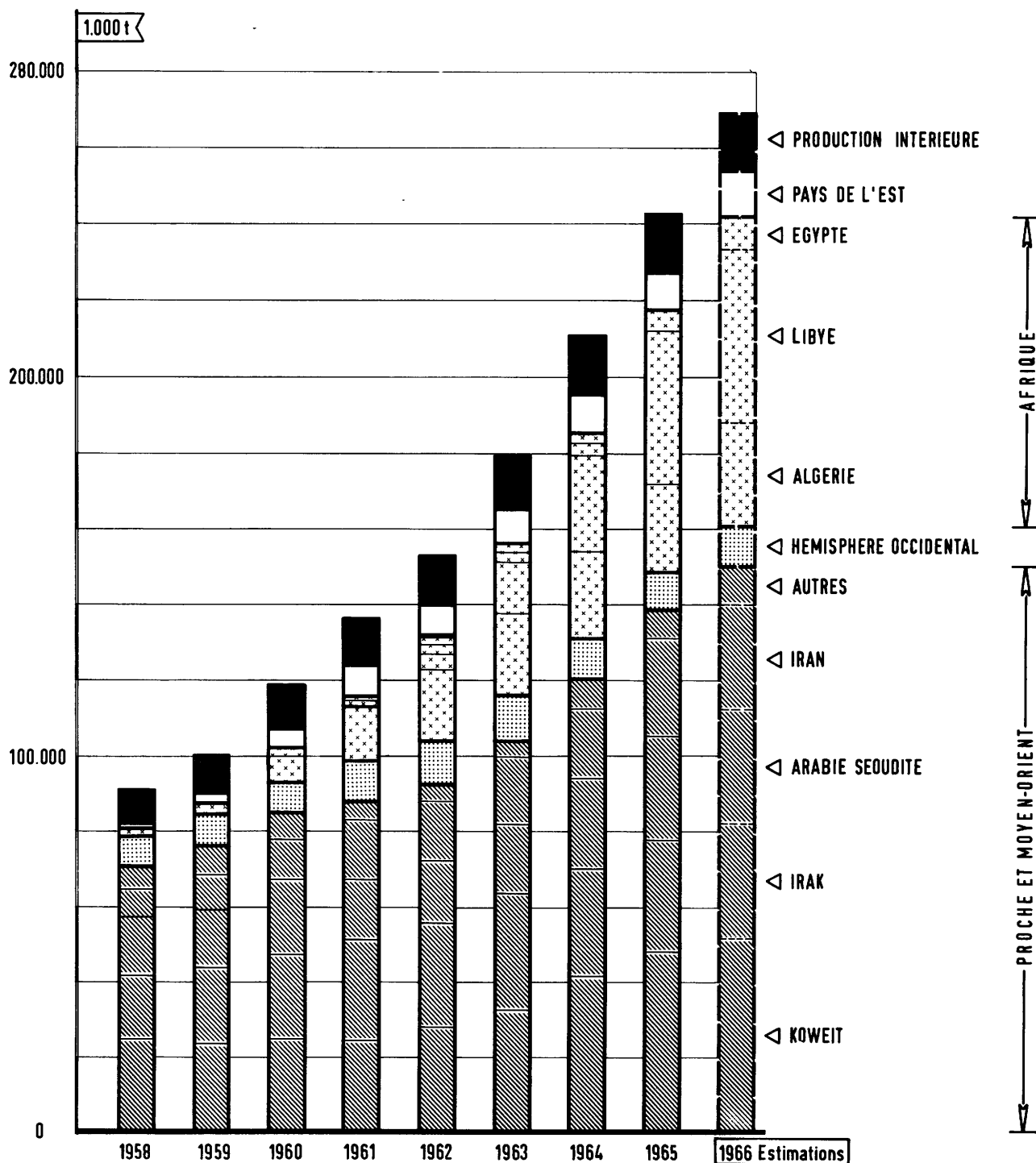
Une progression notable est aussi enregistrée pour les fournitures du Nigéria et du Gabon, bien que jusqu'ici leur part demeure encore plus réduite.

Les Etats membres escomptent, pour 1966, une progression de 12,8 millions de tonnes en provenance d'Afrique.

- Les importations en provenance des pays de l'Est ont à peine augmenté en 1965, avec 10 millions de tonnes contre 9,9 millions de tonnes en 1964.

Une reprise devrait par contre avoir lieu en 1966. La France, dont le nouveau traité de commerce commencera à prendre effet,

SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DE LA C.E.E. EN PETROLE BRUT



Part des différentes sources d'approvisionnement de la C.E.E. en pétrole brut

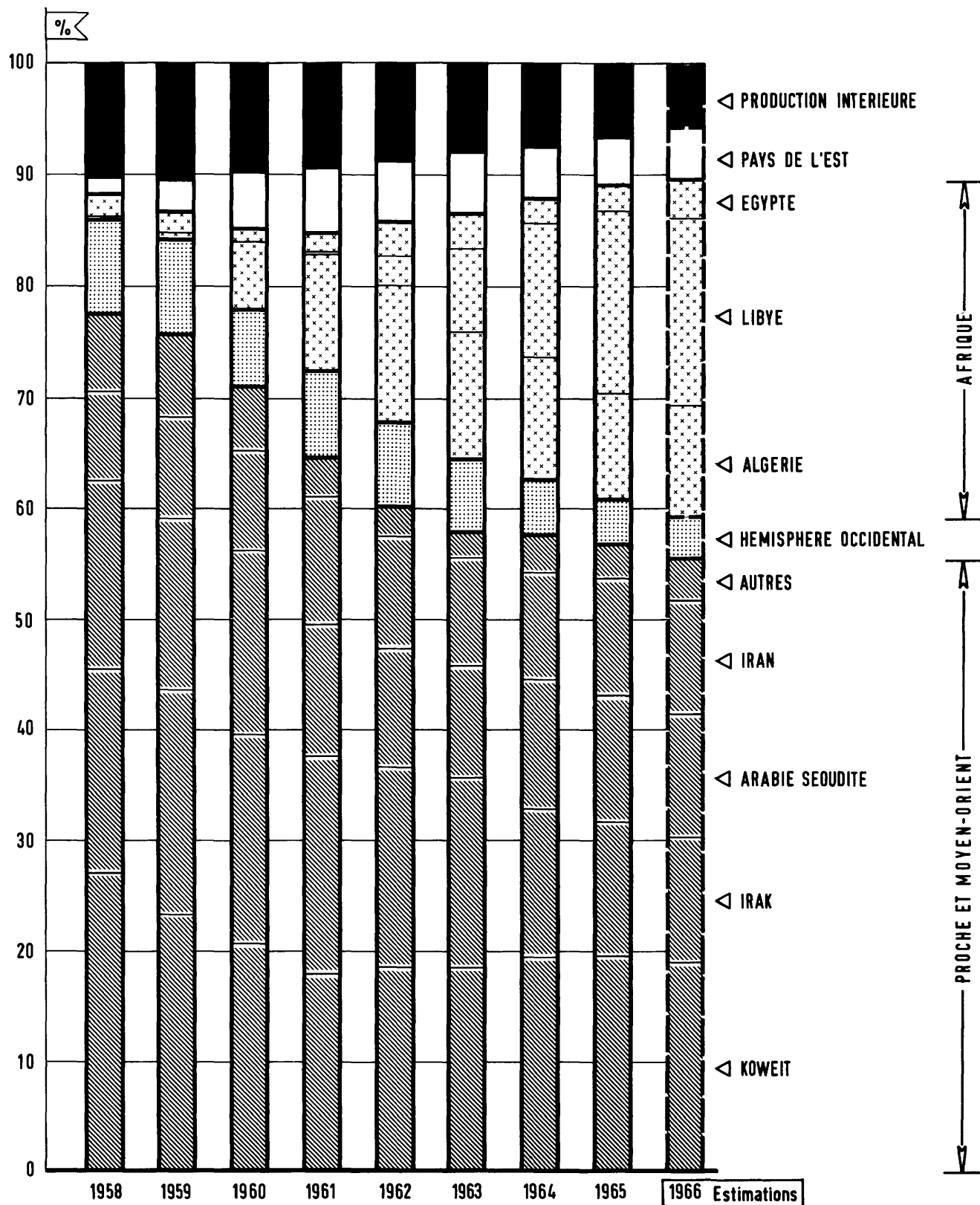


Tableau 2

POURCENTAGE DE PARTICIPATION DES REGIONS PRODUCTRICES
DE PETROLE A L'APPROVISIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE

de 1958 à 1965

en %

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966 (estim.)
Hémisphère occidental	9,5	9,4	7,6	8,7	8,3	7,3	5,4	4,3	4,1
Afrique	2,7	3,2	8,4	13,9	19,7	24,2	27,2	30,2	32,1
Moyen-Orient	85,9	84,2	78,8	71,2	66,1	62,9	62,3	61,1	59,1
Extrême-Orient (y compris les pays divers)	0,4	0,2	0,3	0,2	0,1	0,0	-	-	-
Pays de l'Est	1,5	3,0	4,9	6,0	5,8	5,6	5,1	4,4	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

prévoit en effet qu'en 1966 ses achats de pétrole à l'U.R.S.S. doubleront par rapport à 1965 et l'Italie ainsi que l'Allemagne envisagent une légère augmentation de leurs importations. Au total on estime que les importations en provenance de cette zone seront portées au niveau de 12 millions de tonnes environ.

- Les importations de pétrole en provenance de l'hémisphère occidental ont encore légèrement régressé, passant de 10,7 millions de tonnes en 1964 à 9,8 millions de tonnes en 1965.

Pour 1966, on escompte une légère reprise des importations en provenance de cette zone, qui les porterait à 10 millions de tonnes environ.

6. Depuis 1958, la répartition des sources d'approvisionnement de la Communauté s'est largement étendue. Cette évolution qui s'est manifestée particulièrement l'an dernier, se poursuivra encore en 1966. Le tableau 2 indique le pourcentage de participation des régions productrices de pétrole, à l'approvisionnement de la Communauté.

Le Moyen-Orient, bien qu'il demeure la zone principale d'approvisionnement, a accusé, dans les dernières années, une régression constante de sa contribution relative, qui est passée de près de 86 % en 1958 à environ 61 % en 1965. En 1966, cette contribution se réduira probablement à 59,1 %. A l'exception de 1961, le classement par importance des pays producteurs de pétrole ne s'est pas modifié. Koweït demeure le principal pays fournisseur, suivi de l'Arabie Séoudite, de l'Irak et de l'Iran.

La contribution globale de l'Afrique s'est considérablement accrue, passant de 2,7 % en 1958 à 30,2 % en 1965. Pour l'année en cours on s'attend à une participation encore plus importante, de l'ordre de 32,1 %.

Tableau 3

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT
EN PROVENANCE DES PAYS TIERS (1)

(en millions de tonnes)

Pays	1964	1965	Variation en % 1965/1964	1966 (estimation)	Variation en % 1966/1965
Allemagne	51,7	59,1	+ 14,3	69,0	+ 16,8
U.E.B.L.	13,5	15,8	+ 17,0	16,3	+ 3,2
France	51,0	58,6	+ 14,9	65,0	+ 10,9
Italie	55,2	67,9	+ 23,0	75,8	+ 11,6
Pays-Bas	24,4	26,4	+ 8,2	28,5	+ 8,0
C.E.E.	195,8	227,8	+ 16,3	254,6	+ 11,8

(1) Y compris les tonnages traités à façon pour le compte d'opérateurs étrangers.

La part prise dans cette évolution par les différents pays producteurs a été diverse. A l'origine, l'Egypte était, avec un faible tonnage, le seul pays d'Afrique producteur de pétrole. Elle a été dépassée ensuite par l'Algérie dont la production, en essor rapide depuis 1960, en a fait le principal producteur d'Afrique jusqu'en 1963. Depuis lors, la production en Libye, qui a débuté en 1961, s'accroît très rapidement, tandis que la production algérienne se stabilise.

Toutes les autres régions productrices ont réduit leur participation à l'approvisionnement.

L'importance des pays de l'Est, parmi lesquels l'U.R.S.S. arrive, de loin, au premier rang, a atteint son maximum en 1961, avec une participation de 6 % à l'approvisionnement en pétrole de la Communauté. Depuis lors, cette part a constamment baissé et elle oscille actuellement entre 4 et 5 %.

La part des importations en provenance de l'hémisphère occidental, qui consiste principalement en livraisons du Venezuela, a été en constante régression, sauf en 1961 et 1962, puisque partant de 9,5 % en 1958 elle n'atteint plus que 4,3 % en 1965. Pour 1966, une nouvelle réduction est prévue, qui la ramènerait à 4,1 %.

En tant que fournisseur, l'Extrême-Orient ne joue pratiquement aucun rôle dans l'approvisionnement en pétrole de la Communauté.

7. Les importations de pétrole brut ont accusé en 1965 une augmentation plus forte que prévu en Italie (23 % ou 12,7 millions de tonnes) en Belgique (17 % ou 2,3 millions de tonnes) et en Allemagne (14,3 % ou 7,4 millions de tonnes). Par contre, la progression est restée inférieure aux prévisions en France (14,9 % ou 7,6 millions de tonnes) et aux Pays-Bas (8,2 % ou 2 millions de tonnes).

Pour 1966, on s'attend en Allemagne et aux Pays-Bas à un accroissement au moins aussi élevé que l'année précédente, tandis qu'en Italie, en France et en Belgique on estime que les taux d'expansion devraient être plus faibles (cf. tableau 3).

II. LES IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS

8. Par suite de l'extension importante de la capacité des raffineries de la C.E.E., la régression en valeur absolue des importations de produits finis, amorcée en 1964, s'est poursuivie en 1965. Par rapport à 1964, le recul a atteint 2,6 millions de tonnes, soit 12,4 % (cf. tableau 4).

La part représentée par les produits finis importés dans le chiffre des disponibilités totales de la Communauté est, de ce fait, tombée de 9,7 % en 1964 à 7,5 % en 1965.

9. Depuis 1963, année au cours de laquelle le volume des importations de produits finis a atteint son plafond, la structure de ces importations a subi certaines modifications.

Alors qu'en 1963 le gas-oil et le diesel-oil représentaient plus de la moitié des importations (53,4 % ou 13,8 millions de tonnes) et le fuel-oil un tiers (33,3 % ou 8,6 millions de tonnes) en 1965 le gas-oil et le diesel-oil ont représenté 42,4 % ou 7,8 millions de tonnes, et le fuel-oil 38,2 %, ou 7 millions de tonnes. Les importations d'essence sont demeurées au même niveau de 1,3 million de tonnes, représentant 7 % en 1965 contre 5,1 % en 1963.

10. Cette diminution des importations de produits finis a affecté inégalement les différentes zones d'approvisionnement (cf. tableau 4).

- La régression la plus forte a été enregistrée, comme déjà en 1964, par les pays de l'hémisphère occidental qui demeurent cependant

Tableau 4

IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS DANS LA COMMUNAUTE

(tous produits raffinés)

	1964			1965 (chiffres provisoires)			1966 (estimation)		
	Mns de t.	en % des import. totales	en % des dispon. totales	Mns de t.	en % des import. totales	en % des dispon. totales	Mns de t.	en % des import. totales	en % des dispon. totales
Production nette des raffineries de la C.E.E.	194,7		90,3	226,9		92,5	250,1		93,6
<u>Importations</u>									
Hémisphère occidental	9,0	42,8	4,2	7,1	38,6	2,9	5,9	34,3	2,2
Europe occidentale et Afrique	4,8	22,9	2,2	3,4	18,5	1,4	3,0	17,4	1,1
Moyen-Orient	1,8	8,6	0,8	2,4	13,0	1,0	2,3	13,4	0,9
Extrême-Orient	0,2	0,9	0,1	0,2	1,1	0,1	0,2	1,2	0,0
Pays de l'Est	4,3	20,5	2,0	4,1	22,3	1,6	4,8	27,9	1,8
Autres pays (1)	0,9	4,3	0,4	1,2	6,5	0,5	1,0	5,8	0,4
Importations totales	21,0	100,0	9,7	18,4	100,0	7,5	17,2	100,0	6,4
Disponibilités totales	215,7		100,0	245,3		100,0	267,3		100,0
(1) Y compris la zone soviétique de l'Allemagne.									

Tableau 5

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS

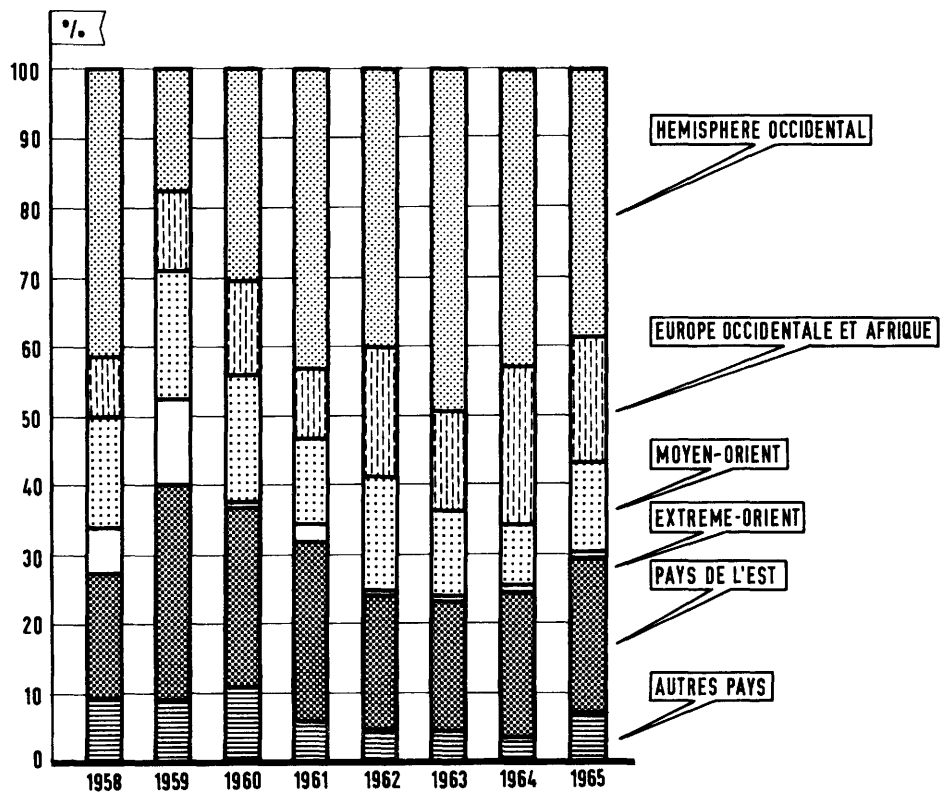
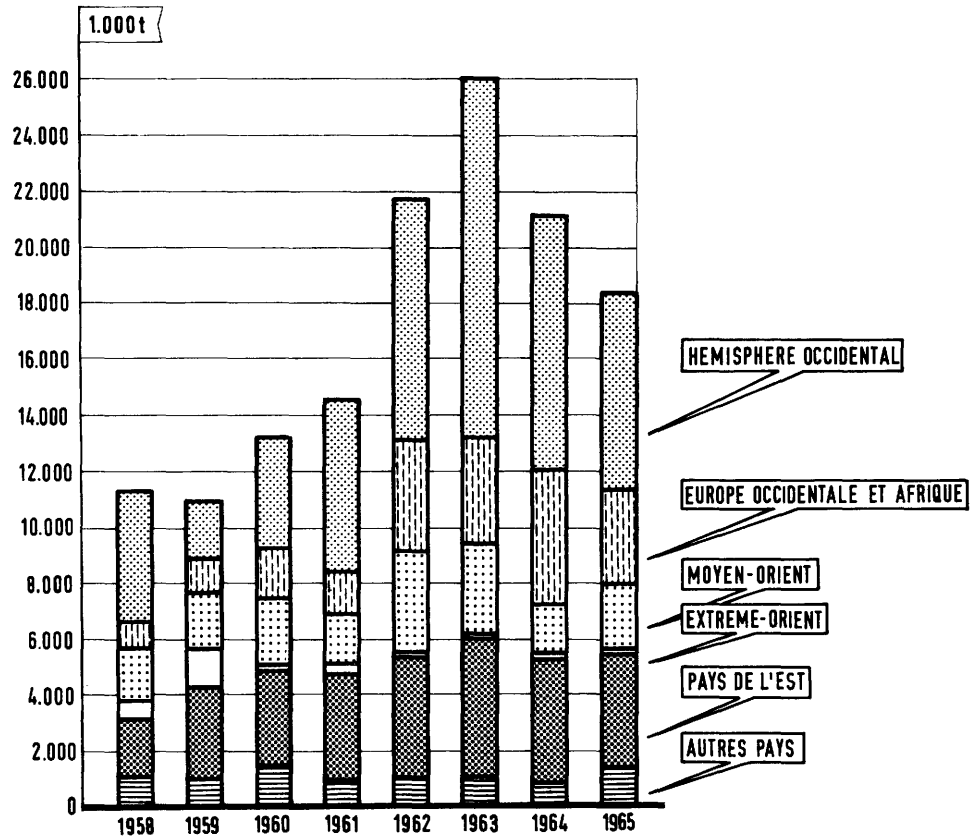
EN PROVENANCE DES PAYS TIERS

(Tous produits raffinés)

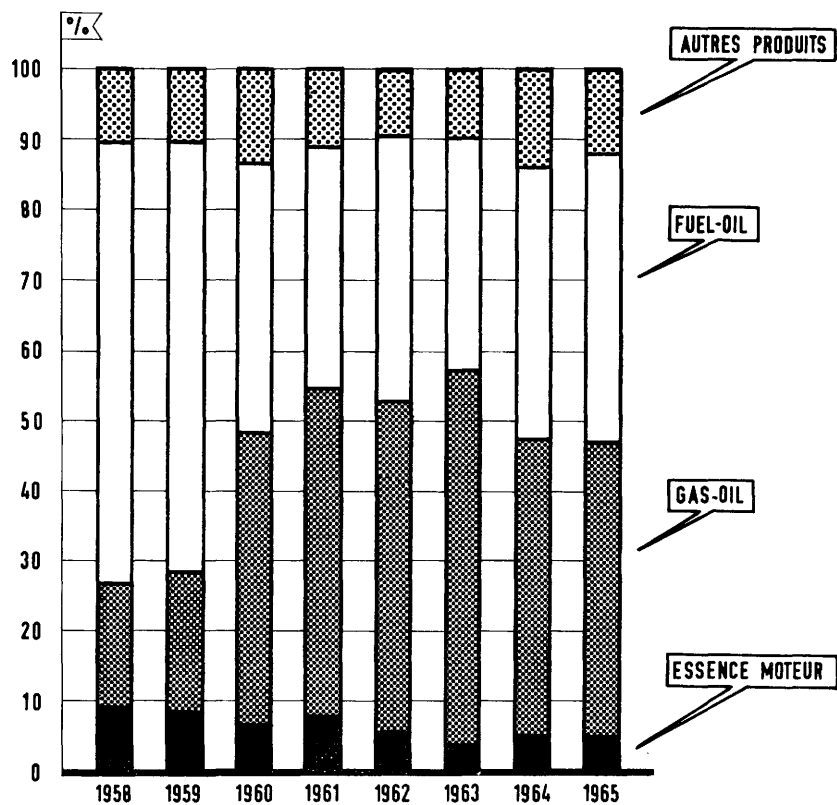
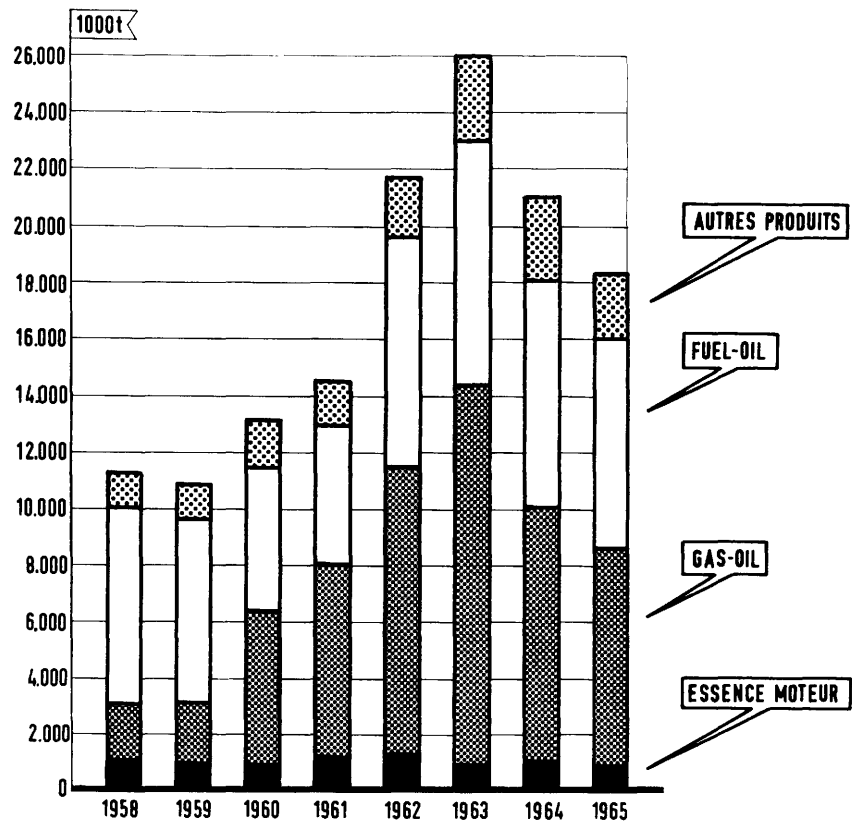
(millions de tonnes)

	1964	1965	Variation en % 1965/1964	1966 (estimation)	Variation en % 1966/1965
Allemagne	8,08	7,26	- 10,2	5,90	- 18,7
U.E.B.L.	2,52	1,97	- 21,8	2,30	+ 16,8
France	2,76	1,98	- 28,3	2,16	+ 9,1
Italie	2,17	2,30	+ 6,0	2,26	- 1,7
Pays-Bas	5,48	4,91	- 10,4	4,60	- 6,3
C.E.E.	21,02	18,42	- 12,4	17,22	- 6,5

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS EN PROVENANCE DES PAYS TIERS



IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS DANS LA C.E.E.



encore la zone d'approvisionnement en produits finis la plus importante de la Communauté, encore que l'écart séparant ces pays des autres régions ne soit plus aussi net que par le passé.

Cette régression, moins importante que l'année précédente, s'est élevée à 1,9 million de tonnes, soit 21,1 %, ramenant le chiffre de ces importations de 9 millions de tonnes en 1964 à 7,1 millions de tonnes en 1965.

- Contrairement à la tendance antérieure, les importations en provenance d'Europe occidentale ont également accusé un recul n'atteignant que 3,4 millions de tonnes en 1965 contre 4,8 millions de tonnes en 1964, soit une diminution de 29,2 %.
- Les importations en provenance du Moyen-Orient ont légèrement remonté pour la première fois depuis 1962, passant de 1,8 millions de tonnes en 1964 à 2,4 millions de tonnes en 1965, soit + 33,3 %.
- Les importations des pays de l'Est ont quelque peu diminué, n'atteignant que 4,1 millions de tonnes en 1965 contre 4,3 millions de tonnes en 1964, soit une réduction de 4,7 %.
- Les achats dans les autres pays accusent une certaine augmentation atteignant 1,2 millions de tonnes en 1965 contre 0,9 millions de tonnes en 1964, soit + 33,3 %. Leur importance demeure néanmoins faible.

La situation dans chacun des pays figure dans le tableau 5.

11. Comme en Allemagne le taux d'expansion de la consommation pétrolière s'est maintenu à un niveau élevé et que l'approvisionnement par les raffineries locales n'a pu être que faiblement

amélioré, le recul des importations en provenance des pays tiers n'a pas été aussi accentué que l'an dernier. Ces importations sont passées de 8,1 millions de tonnes en 1964 à 7,3 millions de tonnes en 1965, soit une réduction de 10,2 %.

Aux Pays-Bas, où les importations de produits finis se sont également maintenues à un niveau élevé, on a enregistré un certain ralentissement avec un chiffre de 4,9 millions de tonnes en 1965, contre 5,5 millions de tonnes en 1964, soit 10,4 % de moins.

La troisième place est occupée par l'Italie où, contrairement aux prévisions, les importations ont légèrement repris, après un recul assez accentué en 1964, pour atteindre 2,3 millions de tonnes contre 2,2 millions de tonnes en 1964 soit 6 % de plus. Les quantités importées par la Belgique et la France ont été plus faibles qu'on ne s'y attendait, retombant dans chacun des deux pays à environ 2 millions de tonnes en 1965.

12. Comme, après la phase de forte expansion enregistrée au cours de la période allant de 1963 à 1965, la capacité de raffinage de la Communauté s'accroîtra relativement moins en 1966 qu'en 1965, l'on peut s'attendre à ce que les importations de produits finis se maintiennent sensiblement au même niveau.

En revanche, on prévoit pour 1967 une nouvelle augmentation de la capacité de raffinage de la Communauté, qui devrait entraîner une certaine réduction des importations de produits finis.

III. LA PART DU PETROLE DES PAYS DE L'EST DANS
L'APPROVISIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE

13. Les rapports antérieurs ont déjà souligné qu'il était difficile d'apprécier avec exactitude la contribution qu'apportent les pays de l'Est à l'approvisionnement de la Communauté en pétrole.

Quelques raffineries traitent à façon du pétrole brut importé pour le compte de clients étrangers et réexportent la totalité des produits ainsi obtenus. Ces produits ne figurent pas dans le bilan pétrolier des pays où ces opérations sont effectuées et il est donc normal de les exclure lorsque l'on calcule la part que représente le pétrole de l'Est dans l'approvisionnement de chaque pays. Par contre, pour établir un bilan global pour l'ensemble de la Communauté, il faudrait pouvoir distinguer parmi les tonnages ainsi réexportés ceux qui sont destinés à un autre Etat membre de la Communauté et ceux qui sortent de la Communauté, distinction que les statistiques actuellement disponibles ne permettent pas d'établir.

Compte tenu de ces circonstances, la part du pétrole brut provenant des pays de l'Est, telle qu'elle ressort pour chaque pays du tableau 6, ne comprend pas les tonnages traités à façon pour le compte de clients étrangers.

Pour la Communauté dans son ensemble, on a par contre effectué les deux calculs en incluant et en excluant ces tonnages, étant entendu que le chiffre réel se situe entre les deux résultats obtenus.

14. Pour apprécier avec plus de précision la part des produits pétroliers fabriqués dans la Communauté à partir de pétrole brut importé des pays de l'Est, ou importés en l'état de ces pays, on a procédé à deux comparaisons consistant à confronter ces tonnages, l'une avec la consommation intérieure, toutes incluses (tableau 6 b), l'autre avec la totalité des produits du marché intérieur, augmentée des sorties, de l'exportation et de la variation des stocks (tableau 6 a).

Cette dernière comparaison semble donner une image plus précise de la situation, car il paraît vraisemblable qu'une partie des produits pétroliers exportés vers les pays tiers a été obtenue à partir de pétrole brut provenant des pays de l'Est.

15. Si l'on exclu les traitements à façon effectués pour le compte de clients étrangers, on peut estimer la part des importations de pétrole et de produits pétroliers provenant des pays de l'Est, dans le tonnage global des produits pétroliers qui sont disponibles dans la Communauté, à 5,7 % en 1965. Si l'on incorpore le traitement à façon pour le compte de tiers, cette part n'est plus que de 5,4 %.

Après avoir atteint un plafond de 6,9 % en 1963, la part des fournitures des pays de l'Est qui avait été ramenée à 6,3 % en 1964, marque ainsi une nouvelle réduction.

16. La part de ces importations s'est surtout réduite dans les Etats membres qui en importaient le plus, c'est-à-dire l'Italie, où cette part a représenté 10,9 % en 1965 contre 12,6 % en 1964 et l'Allemagne où elle a atteint 4,9 % contre 6,2 %. Dans

Tableau 6

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES PAYS DE L'EST EN 1965

a) en pourcentage des disponibilités totales (1)

(millions de tonnes)

	Disponibilités totales en produits pétroliers (2)(3)	Pétrole de l'Est		Pétrole de l'Est en % des disponibilités totales (5)
		(3)	(4)	
Allemagne	77,97	3,82		4,9 % (6,2 %)
U.E.B.L.	18,08	0,23		1,3 % (1,4 %)
France	54,13	2,16		4,0 % (3,8 %)
Italie	64,42	7,03		10,9 % (12,6 %)
Pays-Bas	39,00	0,01		0,0 % (0,0 %)
C.E.E. (travail à façon exclus)	233,78 (6)	13,25		5,7 % (6,3 %)
C.E.E. (travail à façon inclus)	245,28 (6)	13,25		5,4 % (6,2 %)

b) en pourcentage de la consommation intérieure (1)

	Consommation intérieure et sources	Pétrole de l'Est		Pétrole de l'Est en % de la consommation intérieure (5)
		(3)	(4)	
Allemagne	72,69	3,82		5,3 % (6,7 %)
U.E.B.L.	15,32	0,23		1,5 % (1,8 %)
France	49,21	2,16		4,4 % (4,0 %)
Italie	48,13	7,03		14,6 % (15,1 %)
Pays-Bas	23,14	0,01		0,0 % (0,0 %)
C.E.E. (travail à façon exclus)	208,49	13,25		6,4 % (7,0 %)
C.E.E. (travail à façon inclus)	208,49	13,25		6,4 % (7,2 %)

- (1) Les chiffres relatifs aux disponibilités totales et à la consommation intérieure sont tirés de l'enquête 1966 sur les investissements.
 (2) Production nette des raffineries + importations totales de produits raffinés.
 (3) Non compris les tonnages issus du traitement à façon pour le compte d'opérateurs étrangers.
 (4) Le pétrole brut est compté sur la base d'un taux de conversion moyen égal à 0,92 qui tient compte de la consommation propre et des pertes des raffineries.
 (5) Les chiffres entre parenthèses correspondent à l'année 1964.
 (6) Le chiffre figurant sur cette ligne ne correspond pas au total des chiffres par pays, qui comptabiliserait deux fois le montant des échanges intracommunautaires.

Tableau 7

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT

ET PRODUITS RAFFINES

EN PROVENANCE DES PAYS DE L'EST

(1) (2)

(en millions de tonnes)

Pays	1964	1965	Variation en % 1965/1964	1966 (estimation)	Variation en % 1966/1965
Allemagne	4,24	3,82	- 9,0	4,84	+ 26,7
U.E.B.L.	0,24	0,23	- 4,2	0,20	- 13,0
France	1,76	2,16	+ 22,7	3,34	+ 54,6
Italie	6,62	7,03	+ 6,2	7,36	+ 4,7
Pays-Bas	0,00	0,01	+ 0,0	0,01	+ 0,0
C.E.E. (travail à façon exclus)	12,86	13,25	+ 3,0	15,67	+ 18,3
en pourcentage des disponi- bilités totales	6,3 %	5,7 %	-	6,2 %	-
C.E.E. (travail à façon inclus)	13,33	13,25	- 0,6	15,85	+ 19,6
en pourcentage des dispo- nibilités totales	6,2 %	5,4 %	-	6,1 %	-

(1) Le pétrole brut est compté à raison de 92 % de son tonnage.

(2) Les chiffres par pays excluent les tonnages traités à façon.

l'U.E.B.L., qui n'achète que de faibles quantités, cette part a également accusé un léger recul, passant à 1,3 % contre 1,4 % l'année précédente. Elle s'est sensiblement maintenue au même niveau en France avec 4 % contre 3,8 % en 1964. Aux Pays-Bas elle est demeurée insignifiante.

17. Pour 1966, la France, dans le cadre de son nouveau traité de commerce avec l'U.R.S.S., a entrepris l'importation de contingents relativement plus élevés. L'Allemagne achètera également dans ces pays des tonnages plus importants, tandis que dans les autres Etats membres ces importations ne progresseront que faiblement.

Le total pourrait atteindre, pour la Communauté, le niveau de 15,7 millions de tonnes, soit une augmentation de 18,3 % par rapport à 1965. Ce chiffre représenterait 6,2 % du tonnage global de produits pétroliers dont la Communauté disposera en 1966, c'est-à-dire un pourcentage voisin de celui de 1964.

